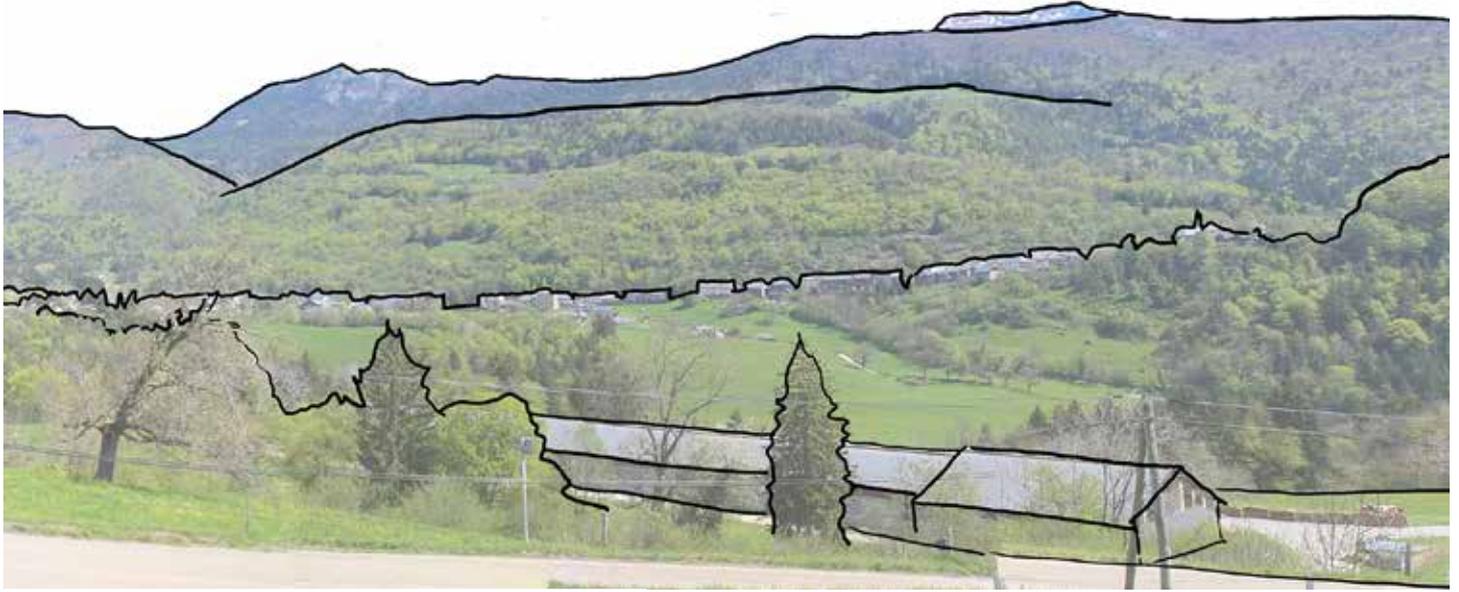
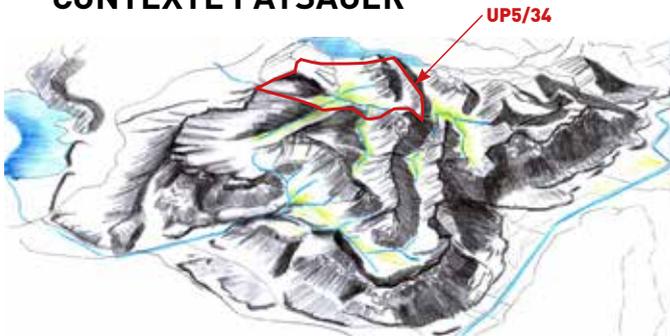


À PREMIÈRE VUE

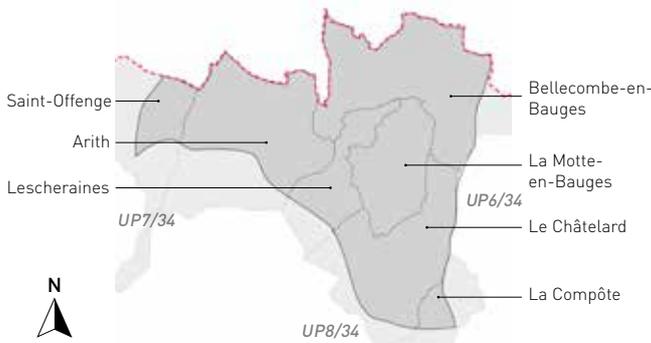


Le bassin du Châtelard et de Lescheraines, territoire frontalier avec la Haute-Savoie, constitue le cœur du massif des Bauges. Dans le massif, chacune des petites vallées est un monde en soi communiquant peu entres elles. Cependant, on est toujours amené au bassin du Chéran, qui constitue le centre névralgique. Le socle géographique offre une diversité de situations à l'origine de paysages étagés. Les dynamiques d'évolution des 30 dernières années perturbent ce schéma et créent des paysages moins lisibles, ayant tendance à se banaliser.

CONTEXTE PAYSAGER

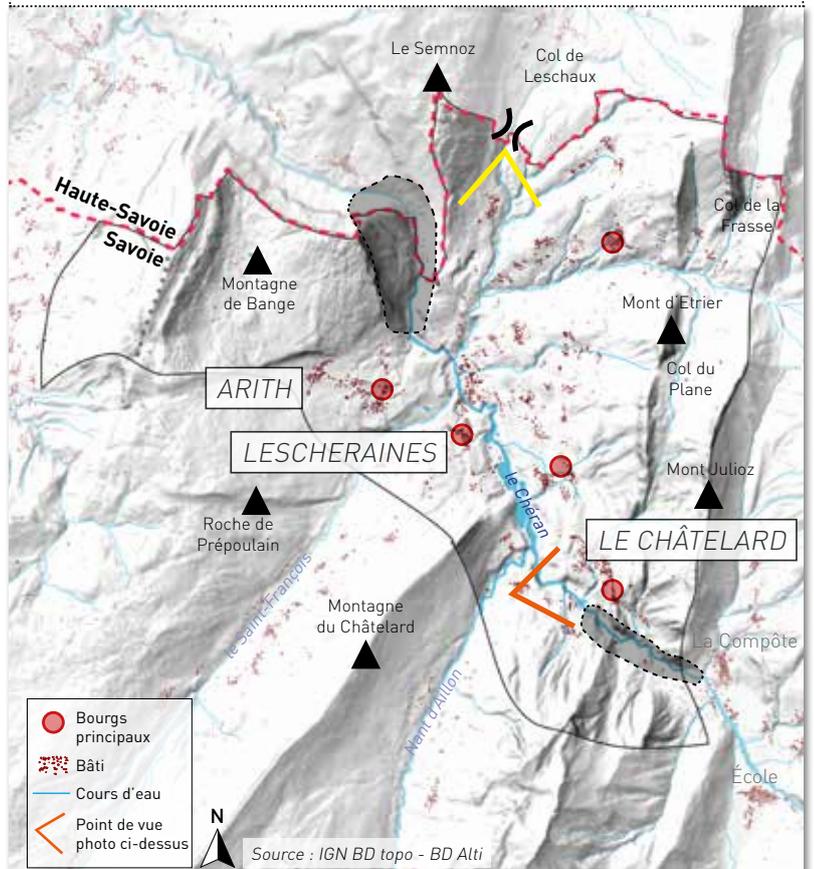


Source : Atlas paysages de la Savoie - EP Bauges DDT73.



Repères paysagers

Limite Département	Limite de l'unité	Sommets structurants	Cols aménagés (passage et basculement)	Gorges (risques naturels)	Points de vue structurants



Le plateau habité d'Arith et la montagne boisée de Bange surplombant le défilé de Bange

© PNR du massif des Bauges,
Michel Pérès



Les paysages boisés des versants offrant une vue sur la cluse du Châtelard et le mont Colombier en arrière-plan

© Passeurs - Caroline Bellot

COMPOSANTES PAYSAGÈRES, STRUCTURES ET REPÈRES

Profil schématique nord / sud

Sommets emblématiques
Synclinaux et anticlinaux calcaire formant la forteresse du massif

Bassin habité
composé des gorges du Chéran et des pentes douces et planes formant des plateaux habités situés entre 500 et 900m d'altitude

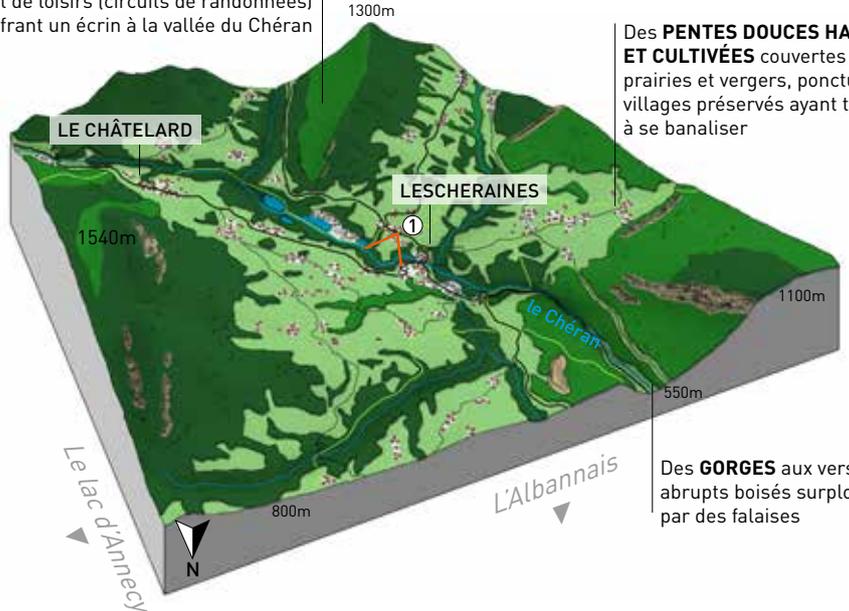
Vallées baujues
Succession des chaînons calcaires séparés par les vallées orientées sur le bassin du Châtelard et de Lescheraines.



Hameau de Bellecombe-en-Bauges et gorges du Chéran

STRUCTURES PAYSAGÈRES

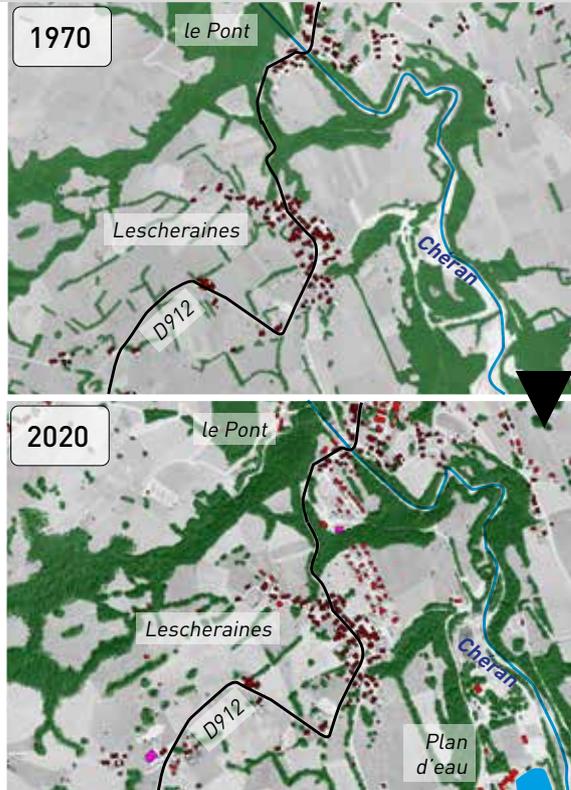
Des **PENTES ABRUPTES BOISÉES**, paysage productif (exploitation du bois) et de loisirs (circuits de randonnées) offrant un écrin à la vallée du Chéran



Des **PENTES DOUCES HABITÉES ET CULTIVÉES** couvertes de prairies et vergers, ponctuées de villages préservés ayant tendance à se banaliser

Des **GORGES** aux versants abrupts boisés surplombés par des falaises

ENJEUX PAYSAGERS

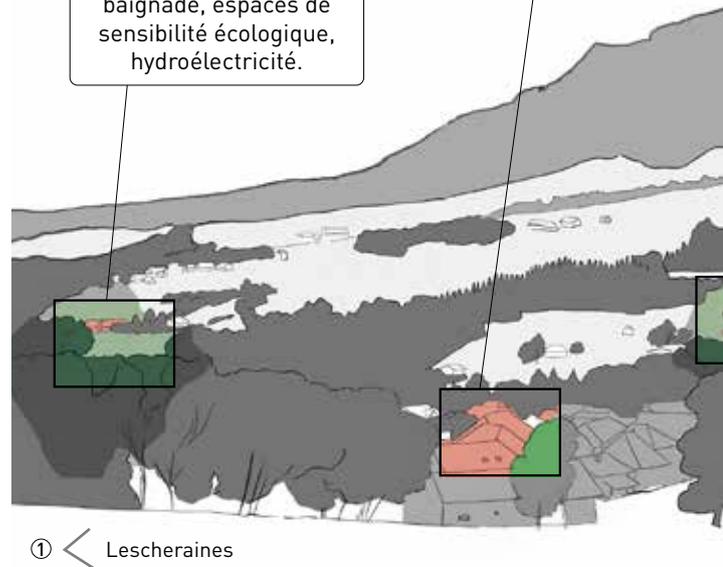


Développement urbain (D912, résidentiel et commercial), création d'un plan d'eau et de sa base de loisirs et épaissement des boisements

- Bâti existant en 1960
- Bâti apparu depuis 1960
- Bâti d'activité apparu depuis 1960
- Boisements

L'intégration paysagère des aménagements liés à l'eau et à son utilisation > eau potable, baignade, espaces de sensibilité écologique, hydroélectricité.

Le dynamisme des villages et l'offre d'activités culturelles et économiques: vente à la ferme, coopératives, bases de loisirs, cafés



① < Lescheraines



Entrée dans le massif depuis Cusy en Haute-Savoie



Le Châtelard : village rue offrant un panorama sur les paysages



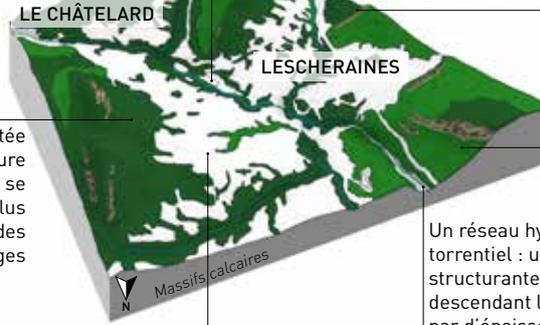
Bourg groupé (Lescheraines) et urbanisation diffuse (La Motte-en-Bauges)

COMPOSANTES NATURELLES

- Boisements mixtes (chêne, hêtre, charme, érable) sur l'adret à l'étage montagnard
- Boisements de résineux (pessières) sur les ubacs à l'étage montagnard

Des sites touristiques liés à l'eau, attractifs dans un contexte de réchauffement climatique : les cascades

Des plus synclinaux perchés couronnés par les calcaires massifs



Des **aléas naturels majeurs** (éboulements, écoulements torrentiels)

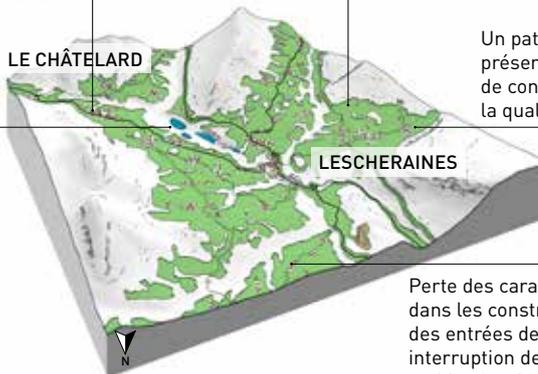
Une ressource forestière sous-exploitée qui participe à l'effet de fermeture des paysages : forêts sombres qui se développent sur les pentes les plus fortes et dans les pâtures autour des villages et dans les alpages

Un réseau hydrographique torrentiel : une vallée encaissée structurante et des cours d'eau descendant les pentes, bordés par d'épaisses bandes boisées accentuant les risques liés aux éboulements et l'effet de fermeture des paysages

Des silhouettes villageoises en perte de lisibilité car l'habitat se développe au de-là des noyaux et les ceintures maraîchères (vergers et jardins vivriers) s'enrichissent ou disparaissent

Des prairies dominantes dans les fonds de vallées et sur les pentes douces : près de fauche au bord du Chéran sur les anciennes terrasses alluviales

Des cols formant de vastes encolures ouvrant sur des points de vues lointains offrant des situations de plus en plus prisées pour le développement de l'habitat



Un patrimoine bâti ancien globalement préservé, habité, et bien entretenu : opérations de constructions innovantes, d'amélioration de la qualité urbaine et des espaces publics

Un plan d'eau et ses abords aménagés depuis les années 1970, offrant une base de loisirs, lieu de baignade, de pêche et de camping

Perte de caractères architecturaux et urbains dans les constructions situées au niveau des entrées de villes : rapport à la pente, interruption des cordons arborés, références architecturales très « exotiques », clôtures urbaines, végétation horticole

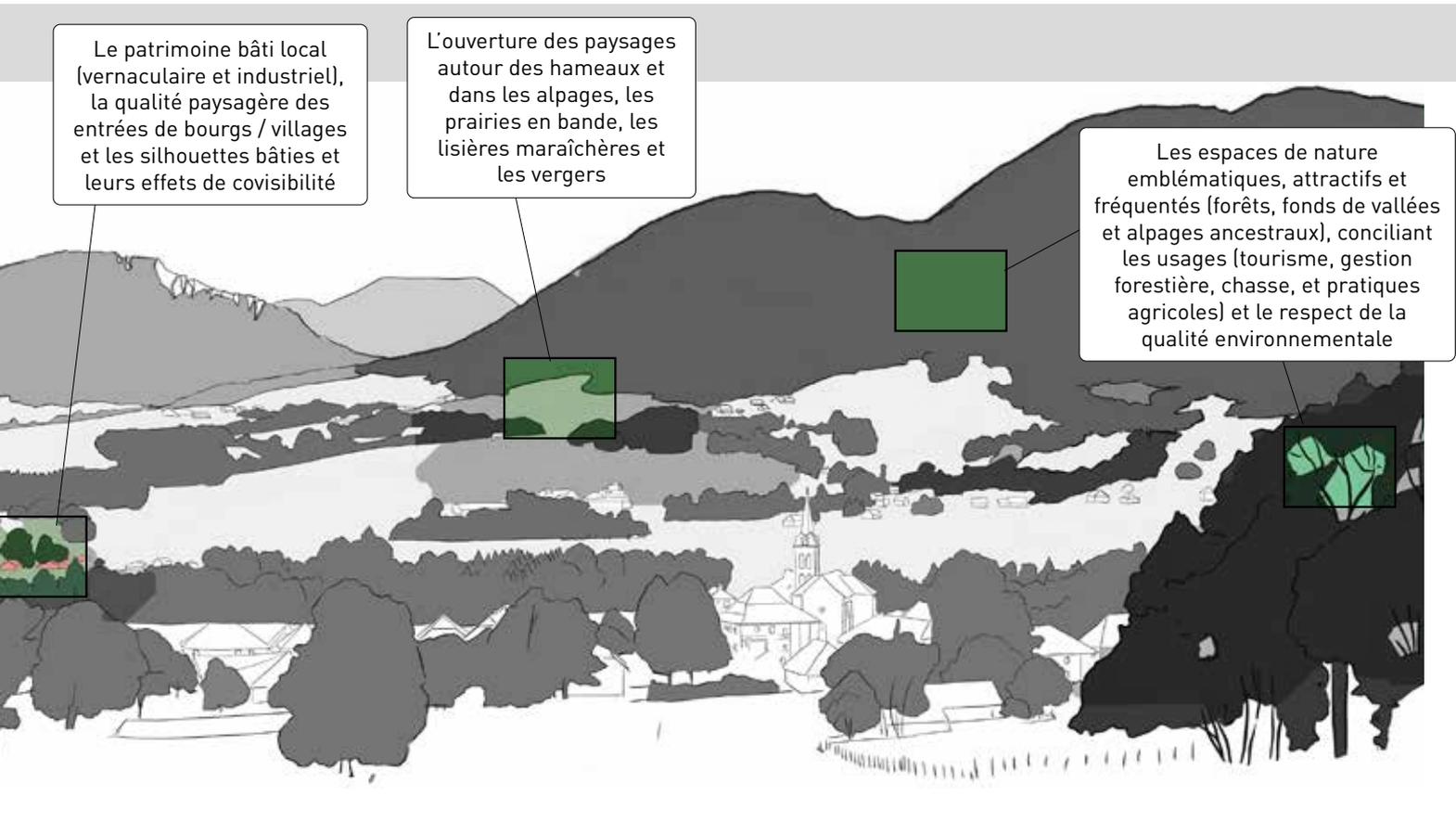
COMPOSANTES HUMAINES

- Prairies
- Bâti dispersé
- Routes principales

Le patrimoine bâti local (vernaculaire et industriel), la qualité paysagère des entrées de bourgs / villages et les silhouettes bâties et leurs effets de covisibilité

L'ouverture des paysages autour des hameaux et dans les alpages, les prairies en bande, les lisières maraîchères et les vergers

Les espaces de nature emblématiques, attractifs et fréquentés (forêts, fonds de vallées et alpages ancestraux), conciliant les usages (tourisme, gestion forestière, chasse, et pratiques agricoles) et le respect de la qualité environnementale



Le Châtelard : église

Le Châtelard : Habitat intermédiaire

Zone d'activité Lescheraines

Cascade du Pissieu : lieu de fraîcheur accessible

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».

(art. 1, Convention européenne du paysage).

Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

Les PENTES ABRUPTES BOISÉES

Préserver les espaces forestiers
- Favoriser la gestion jardinée de la forêt (éviter les coupes rases) et anticiper les évolutions liées aux changements climatiques. Introduire de nouvelles essences résilientes

Préserver les ripisylves et gérer les risques
liés aux embâcles et aux glissements de terrain

Les GÉOSITES

Préserver, gérer et améliorer la qualité des ensembles paysagers remarquables et géosites (plan de parc) **en misant sur les produits du terroir** (Charte Forestière de Territoire, Label Bois des Alpes, Tomme des Bauges).

Les PENTES DOUCES et les COLS HABITÉS ET CULTIVÉS

Préserver les paysages ouverts pastoraux offrant des points de vues remarquables
- Limiter fortement l'enfrichement et la fermeture des paysages et gérer les secteurs de lisières, sur les coteaux et en alpage.

Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales

- Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
- Limiter la multiplication des nouvelles constructions, le long des routes et sur les piémonts (mitage, terrassements),
- Poursuivre la dynamique de réhabilitation des maisons et l'intégration des bâtiments agricoles
- Valoriser les silhouettes bâties
- Intégrer les panneaux photovoltaïques au paysage, de façon remarquable

Requalifier les espaces publics des villages et des lieux touristiques

- Piétonisation, sécurisation, désimperméabilisation et végétalisation
- Préserver les cônes de vue sur les silhouettes bâties et sur les sommets
- Créer un maillage de liaisons douces apaisées pour les déplacements de proximité

